Elections législatives du 5 Mars 1967

1re Circonscription du Gard

Jean BRIN

Directeur d'Usine
Administrateur C.G.C. du Gard
Membre Associé Chambre de Commerce et d'Industrie de Nîmes



CANDIDAT DU
CENTRE DEMOCRATE

répond à vos questions

Au cours de ses diverses réunions et permanences Jean BRIN a répondu aux questions que lui posaient ses nombreux auditeurs. Ces questions vous auriez aimé les poser vous-même. Sur tous les points qui vous préoccupent, voici les réponses simples et franches qu'il vous aurait faites au nom du CENTRE DEMOCRATE.

Dans la stabilité

Avec tous les Français, nous refusons un retour au passé. La stabilité politique est garantie par la Constitution: nous la maintiendrons, et nous veillerons à ce que la Constitution soit appliquée dans sa lettre et dans son esprit.

Nous nous engageons à défendre les libertés démocratiques, nous supprimerons les juridictions d'exception et nous voterons une amnistie totale.

Le Centre Démocrate offre aux Françaises et aux Français une assurance contre l'aventure.

Une politique nouvelle

En dépit des affirmations officielles la France devient un pays sous-développé techniquement par rapport aux autres pays de la Communauté Européenne.

Huit années de pouvoir, sans partage, n'ont pas résolu les grands problèmes économiques et sociaux. L'emploi est menacé, la crise du logement s'aggrave, nous manquons de centres de formation, de laboratoires, de personnel de recherche, d'équipements collectifs: routes, téléphones, hôpitaux, etc... L'avenir n'est pas assuré pour les jeunes, et les personnes âgées sont sacrifiées.

Nous vous proposons :

UNE POLITIQUE ECONOMIQUE DYNAMIQUE... par

— une expansion régionale vivante offrant aux jeunes les emplois nécessaires;
— un financement accru des équipements collectifs;
— l'encouragement à l'épargne pour assurer les investissements;
— le doublement des efforts de recherche scientifique et technique;
— la simplification du système fiscal et la modernisation du crédit;
— l'abandon des dépenses de faux prestige et des charges improductives.

...ASSURANT LE PROGRES SOCIAL ET SES PRIORITES :

logement; modernisation de l'enseignement; santé publique; amélioration du sort des personnes âgées; recherche du plein emploi, assurant l'amélioration du niveau de vie; lutte contre les inégalités sociales dont sont victimes les travailleurs payés au SMIG et les familles dont les ressources n'ont pas progressé au rythme général des revenus ; protection sociale aux agriculteurs, aux commerçants et artisans, aux combattants ayant souffert des guerres ; indemnisation des rapatriés.

UNE POLITIQUE AGRICOLE DE SECURITE

Nous mettons en œuvre, en accord avec les organisations professionnelles agricoles, une politique que le Gouvernement appliquera loyalement et qui tendra à assurer la parité des revenus de l'agriculture et de l'industrie ainsi qu'à éviter un exode massif et la disparition des exploitations familiales.

UNE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL.

Qui réalisera les équipements collectifs indispensables pour l'implantation d'industries nouvelles et qui améliorera les conditions d'accueil, actuellement insuffisantes, afin d'intéresser les industriels à la région nîmoise et favoriser ainsi les créations d'emplois pour les générations qui montent et sont inquiètes de leur avenir.

Une politique d'indépendance dans une dimension nouvelle : l'Europe

La paix et l'indépendance ne sont possibles que par la puissance. Seule l'Europe unie peut constituer une puissance à l'échelle mondiale. L'Europe doit être une communauté de peuples égaux acceptant les institutions communes. L'Europe, enfin unie, gage de sécurité, sera dans l'organisation du monde libre le partenaire égal des Etats-Unis.

AVEC L'ACCORD DE TOUS LES FRANÇAIS

Nous voulons rétablir un véritable dialogue, condition même de la démocratie, entre tous les élus, les représentants des forces vives de la nation. Tous les citoyens ont le droit et le devoir de participer à la construction de la France de demain. qui ne doit pas être laissée à une minorité de technocrates, mais contrôlée et dirigée par les représentants du pays.

Ma candidature est un OUI enthousiaste et réfléchi à l'Avenir.

Le pays rejette le passé, mais le présent et l'avenir l'inquiètent.

Votre arme est le bulletin de vote, en l'utilisant pour manifester votre choix, vous pourrez imposer un changement d'orientation avant qu'il soit trop tard.

Ouvrons ensemble les voies de l'Avenir.

VIVE LA FRANCE ! VIVE LA REPUBLIQUE !

Jean BRIN.

VOTRE VOTE ENGAGE LA RÉPUBLIQUE POUR CINQ ANS.
JE VOUS PROPOSE DE LA CONSTRUIRE AVEC MOI,
DÉMOCRATIQUE - SOCIALE - EUROPÉENNE

LE COMITE DEPARTEMENTAL DU CENTRE DEMOCRATE VOUS PARLE :

Le scrutin majoritaire uninominal à deux tours réserve parfois des surprises aux électeurs, les Nîmois en ont fait l'expérience.

Il faut garder présent à l'esprit, au moment d'une nouvelle élection, les conditions qui ont permis au Parti Communiste d'enlever la Mairie de Nîmes. Le maintien de la troisième liste a assuré le succès de la liste JOURDAN - ARRA. Depuis les yeux se sont ouverts, les regrets sont venus, mais trop tard. Or nous retrouvons, aujourd'hui, dans la compétition électorale, soit directement, soit par personne interposée, certaines influences que le passé devrait rendre suspectes aux yeux d'électeurs devenus prudents.

Les électeurs soucieux de l'avenir de notre Pays hésiteront à favoriser le Parti Communiste. Certes, il faut un changement d'orientation de la politique française, mais ce ne peut être le collectivisme marxiste-léniniste et sa tyrannie, dont 80 % des Français ne veulent absolument pas — même lorsque certains d'entre eux votent communiste. Au surplus l'exemple de la gestion municipale de Nîmes renseigne les électeurs sur l'inefficacité du P. C. Dans cette élection il ne peut offrir aux électeurs que des promesses, d'autant plus démagogiques, qu'il sait que n'accédant pas au pouvoir, il n'aura pas à les tenir.

L'accord intervenu entre le P. C. et la Fédération de la gauche démocrate et socialiste pour le second tour et selon lequel le candidat le moins favorisé des deux au premier tour devra se retirer, ôte toutes ses chances au candidat de la Fédération et assure à celui du P. C. une place privilégiée pour le second. Mais dans une telle perspective, il est évident que des électeurs peu enclins à renforcer le P. C. au second tour, se poseront, dès le premier, la question de l'efficacité de leur vote.

D'aucuns penseront que le candidat de la majorité sortante, s'il était élu, pourrait peser sur le gouvernement gaulliste pour redresser une situation économique qui se détériore depuis 1963 et que les économistes non engagés sont unanimes à déclarer inquiètante. En vérité ce n'est pas le rôle que lui assigne l'organisation dont il se réclame. La vocation de législateur ou de contrôleur du Pouvoir est interdite au Député gaulliste. Il est gaulliste certes, mais il ignore les desseins de De Gaulle. Lorsqu'il les connaît, il doit approuver et il approuve. Le Député gaulliste n'a d'autre fonction que de voter gaulliste. C'est dire qu'il ne peut avoir aucune influence personnelle. Les paysans bretons qui ont voté gaulliste il y a cinq ans, en savent quelque chose ! ! !

Jean LECANUET l'a parfaitement exprimé : « Il n'est pas possible d'influer sur la politique gaulliste de l'intérieur de la majorité ».

A l'époque des élections présidentielles la discussion sur le règlement agricole était au point mort à Bruxelles depuis six mois. Elle y serait encore, peut-être, si l'échec de De Gaulle au premier tour, dû en partie au mécontentement paysan, n'avait conduit le Président de la République à tirer la leçon de l'évènement.

Demain, lorsque la majorité sortante sera devenue minorité, le Général De Gaulle, de la même façon, devra tenir compte de la volonté populaire. Celle-ci sera exprimée par l'important groupe du CENTRE DEMOCRATE que les électeurs auront élu.

Pour la stabilité dans la Liberté.

Pour l'avenir de la France et de la Région Nîmoise.

Pour faire un choix efficace.

Vous voterez massivement, dès le premier tour pour :

Jean BRIN

Candidat du CENTRE DEMOCRATIQUE

Suppléant :



Dr Georges LEBOUCQ
Rapatrié d'Algérie
Officier de Réserve

BRUGUIER - NIMES